

Directeur de Publication :  
J.P. MEURILLON

## Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)  
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)  
District des Yvelines de Football  
41, avenue des 3 Peuples  
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

## Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

## Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,  
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,  
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,  
WILLIAM

## Lignes directes DYF

### LE SECRETARIAT GENERAL

#### Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

#### Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER - 01 80 92 80 25

#### Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

#### Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

#### Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

#### LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1653



# JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 25 août 2020

<http://dyf78.fff.fr>

## SOMMAIRE

AGENDA	2
INFORMATIONS DIVERSES	2-4
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	5
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	5
COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION	5-6
COMMISSION DES FEMININES	7
CONDOLEANCES	7

## L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale Elective du District qui, compte tenu de la crise sanitaire, n'a pu se tenir le 13 juin, aura lieu :

**le samedi 17 octobre 2020  
à Villiers le Mahieu**

Plus d'informations en 2ème page.



AGENDA 2020 / 2021  
AOUT / SEPTEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
24	25	26	27	28	29	30
31	1er	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13

**Le 03/09/2020**  
Comité de Direction au siège du District

**Le 06/09/2020**  
Réunion de début de saison des Arbitres à Clairefontaine

**Le 09/09/2020**  
Réunion des Arbitres du Dimanche Matin au siège du District

**Le 11/09/2020**  
Webinaire de Rentrée des Clubs

**Les 12-13 & 19/09/2020**  
1ère Formation Initiale d'Arbitrage au siège du District



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DES YVELINES

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2020

### APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District des Yvelines aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 18 août 2020 au 17 septembre 2020 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL  
B.P. 90616  
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES

\*\*\*

#### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District (disponibles sur le site du District),

- l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire en [cliquant ici](#).

Les conditions dans lesquelles le plan d'actions des listes candidates sera, si elles le souhaitent, publié et transmis aux clubs par le District, peuvent être obtenues sur simple demande auprès du secrétariat du District.

## JEAN-PIERRE LOUF NOUS A QUITTÉS

Le District des Yvelines de Football fête, cette année, ses 40 ans, Jean-Pierre LOUF fut l'un des premiers à participer à l'aventure, le football Yvelinois lui doit beaucoup. C'est avec tristesse que nous avons appris sa disparition.



Dirigeant de l'ASL SATORY pendant de nombreuses années, il avait rejoint le District des Yvelines de Football pour devenir Président de la Commission du Football d'Entreprise appelé alors « Corpo ».

Jean-Pierre avait le sens des responsabilités et de l'organisation c'est, donc, tout naturellement qu'il fut élu au Comité de Direction du District, compétent et investi, il en était le Secrétaire Général apprécié et respecté.

Représentant du Comité de Direction au sein de la Commission de Discipline, rigoureux et pragmatique il était soucieux des règlements.

Malheureusement pour les Yvelines, suite à son départ pour la région bordelaise nous avons perdu avec lui un membre essentiel.

Son investissement pour le football ne s'était pas arrêté pour autant et c'est la Ligue d'Aquitaine et le club de la Jeunesse Villenavaise qui bénéficièrent de ses compétences.

Mais avec lui il n'y avait pas que le football, il y avait la vie et l'amitié. Souvenons-nous de Jean-Pierre, homme du nord et des corons, pays où l'on est dur à la tâche, solide en amitié où la solidarité n'est pas qu'un mot.

Souvenons-nous de Jean-Pierre homme de conviction dévoué, respectueux et attentif aux autres.

Aujourd'hui, Jean-Pierre, nos pensées vont vers ceux que tu as aimés, nous partageons leur peine, vers Joëlle, bien sûr, ta compagne, qui, elle aussi a œuvré longtemps au District des Yvelines. Joëlle qui t'a accompagné dans tes meilleurs jours pour votre bonheur, mais aussi, avec amour et dévouement, pendant les jours sombres, quand les souvenirs et le passé t'abandonnaient.

Jean-Pierre, le District des Yvelines te remercie pour ton implication, pour ton dévouement pour les clubs que tu as aidés, pour le football yvelinois que tu as servi avec compétence, mais surtout nous te remercions pour le camarade, l'ami, l'homme que tu étais.

Au revoir.

# FORMATION INITIALE ARBITRES

La 1<sup>ère</sup> formation Initiale Arbitres (Foot à 11) se tiendra

les 12,13 et 19 septembre 2020

au siège du District des Yvelines de Football.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription et le certificat médical type en cliquant [ici](#)

Attention, à partir de cette saison, les inscriptions sont gérées par le Service Formation de la Ligue de Paris Ile de France.

Pour tout renseignement :  
TEL. : 01 85 90 03 73  
MAIL : [formations@paris-idf.fff.fr](mailto:formations@paris-idf.fff.fr)



En raison de la crise sanitaire, le Bureau du Comité de Direction a décidé d'annuler le Forum des Clubs dans sa forme habituelle.

**Vous êtes d'ores et déjà conviés à un Webinaire de rentrée, le Vendredi 11 septembre à 18h30.**

De plus amples détails vous seront prochainement communiqués.



## LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public. Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

## COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

### REUNION DU 24/08/20

#### COMMISSION RESTREINTE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## DEMANDES SENIORS

D2-B DU 10/11/2019

### 50625.1 VERNEUIL FOOT 1 / CONFLANS FC 2

Le club de VERNEUIL demande le report du match à une date ultérieure en raison du mariage d'un des joueurs et de l'implication d'autres joueurs de l'équipe, précisant que le mariage a été reporté à cause de la COVID-19).

**Compte tenu du motif invoqué, la Commission ne peut pas accorder le report.**

## DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

### 541004 HOUILLES S.O.

Pris note du courrier. Le club demande les horaires suivants pour la saison 2020-2021 :

- VETERANS à 9h
- U16 à 11h15
- U18 à 11h15 (en alternance avec les U16)
- 2ème équipe U16 à 13h15
- SENIORS à 15h30

**Après avoir étudié la situation, la Commission vous accorde les horaires suivants :**

- VETERANS à 9h
- 2ème équipe U16 à 11h
- U18 à 13h (en alternance avec la 1ère équipe U16)
- 1ère équipe U16 à 13h
- SENIORS à 15h

**Et vous demande de prévenir les clubs adverses.**

### 564180 MARLY FC 78

Pris note du courrier. Le club demande les horaires suivants pour la saison 2020-2021 :

- U16 D1 à 12h30
- U18 D2 à 12h30

**Après avoir étudié la situation, la Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.**

### 527759 MAGNANVILLE FC

Pris note du courrier. Le club demande les horaires suivants pour la saison 2020-2021 :

- U16 à 12h
- U18 à 12h

**Après avoir étudié la situation, la Commission ne peut donner son accord car le nombre de vestiaires est suffisant.**

### 523263 VERNEUIL FOOT

Pris note du courrier. Le club demande un changement d'horaire pour la saison 2020-2021 pour permettre à l'éducateur, qui est également arbitre officiel, de gérer les 2 situations :

- U16 D1 à 12h

**Après étude de la demande, et conformément au Règlement Sportif du DYF, la Commission ne peut donner son accord. De plus, l'arbitre officiant le Dimanche matin, le problème de l'horaire ne se pose pas.**

### 550196 ST GERMAIN EN LAYE FC

Pris note du courrier. Le club demande une dérogation horaire annuelle, pour la saison 2020-2021 :

- U16 D4 B (équipe 2) à 11h

**Compte tenu du motif invoqué (1 terrain pour 3 équipes le même jour), la Commission donne son accord.**

## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

### Réunion restreinte du 24 août 2020

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## ENGAGEMENTS 2020/2021

### *Courriers*

#### ESSARTS LE ROI AGS

2 équipes U11 dptal sans distinction

**La Commission vous confirme la prise en compte de votre demande.**

#### ABLIS FC SUD 78

1 équipe U11 dptal sans distinction

2 équipes U13 dptal sans distinction

**La Commission vous confirme la prise en compte de votre demande.**

#### BOIS D'ARCY AS

3 équipes U11 dptal sans distinction

3 équipes U13 dptal sans distinction

**La Commission vous confirme la prise en compte de votre demande.**

#### MANTES CITY

Inscription aux plateaux U7&U9

**La Commission vous confirme la prise en compte de votre demande pour participer aux plateaux U7 et U9. Pour information, les inscriptions s'effectuent suivant les différentes phases de la saison qui vous seront communiquées au cours de celle-ci.**

## U8-U9 Espoir

Tous les clubs candidats ont reçu un mail leur demandant de fournir les coordonnées des éducateurs désignés pour chacune des équipes.

Cette réponse est demandée pour le dimanche 13 septembre au plus tard. Certains clubs n'ont toujours pas répondu, merci de faire le nécessaire rapidement.

Liste des clubs ayant répondu au 23.08.20  
(les candidatures doivent être étudiées) :

- ✓ CARRIERES S/SEINE US
- ✓ CHATOU AS
- ✓ FONTENAY LE FLEURY AS
- ✓ LOUVECIENNES AS
- ✓ MAULOISE US
- ✓ MONTESSON US
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 78
- ✓ VIROFLAY USM
- ✓ VOISINS FC
- ✓ VERSAILLES 78 FC
- ✓ PLAISIROIS FO

En attente des réponses des clubs suivants :

- ✓ BAILLY NOISY SFC
- ✓ CELLOIS CS
- ✓ CHESNAY 78 FC LE
- ✓ ELANCOURT OSC
- ✓ GUYANCOURT ES
- ✓ HOUDANAISE REGION FC
- ✓ HOUILLES AC
- ✓ MANTOIS 78 FC
- ✓ MAURECOURT FC
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ PECQ US LE
- ✓ RAMBOUILLET YVELINES
- ✓ SARTROUVILLE FC
- ✓ TRAPPES ES
- ✓ VELIZY ASC
- ✓ VERNEUIL ENTENTE
- ✓ VILLENES ORGEVAL FC
- ✓ POISSY AS

## Critérium Espoir U10-U11

Tous les clubs candidats ont reçu un mail leur demandant de fournir les coordonnées des éducateurs désignés pour chacune des équipes.

Cette réponse est demandée pour le dimanche 6 septembre au plus tard. Certains clubs n'ont toujours pas répondu, merci de faire le nécessaire rapidement.

Liste des clubs ayant répondu au 23.08.20  
(les candidatures doivent être étudiées) :

- ✓ CARRIERES S/SEINE US
- ✓ CHATOU AS
- ✓ FONTENAY LE FLEURY AS
- ✓ HOUILLES AC
- ✓ LOUVECIENNES AS
- ✓ MARLY LE ROI US
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ MONTESSON US
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 78
- ✓ ST GERMAIN EN LAYE FC
- ✓ VERNEUIL ENTENTE
- ✓ VIROFLAY USM
- ✓ VOISINS FC
- ✓ VERSAILLES 78 FC
- ✓ PLAISIROIS FO

En attente des réponses des clubs suivants :

- ✓ BAILLY NOISY SFC
- ✓ CHANTELOUP LES VIGNES US
- ✓ CHESNAY 78 FC LE
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ GUYANCOURT ES
- ✓ HOUDANAISE REGION FC
- ✓ MANTOIS 78 FC
- ✓ MARLY LE ROI US
- ✓ MAULOISE US
- ✓ MUREAUX OFC LES
- ✓ PARIS ST GERMAIN FC
- ✓ RAMBOUILLET YVELINES
- ✓ SARTROUVILLE FC
- ✓ TRAPPES ES
- ✓ VALLEE 78 FC
- ✓ VELIZY ASC
- ✓ POISSY AS
- ✓ FEUCHEROLLES USA

## Critérium Espoir U12-U13

Tous les clubs candidats ont reçu un mail leur demandant de fournir les coordonnées des éducateurs désignés pour chacune des équipes.

Cette réponse est demandée pour le dimanche 30 août au plus tard. Certains clubs n'ont toujours pas répondu, merci de faire le nécessaire rapidement.

Liste des clubs dont la candidature est validée :

- ✓ CHESNAY 78 FC LE
- ✓ FONTENAY LE FLEURY AS
- ✓ HOUILLES AC
- ✓ RAMBOUILLET YVELINES
- ✓ VOISINS FC
- ✓ VIROFLAY USM

Liste des clubs ayant répondu au 23.08.20 pour lesquelles il y a des problèmes au niveau de l'obligation d'encadrement (un éducateur diplômé du CFF2 + 1 éducateur attesté du module U13 au minimum et/ou de la licence non renouvelée pour la saison 2020/2021 (merci de nous contacter au plus vite)) :

- ✓ BAILLY NOISY SFC
- ✓ CARRIERES S/SEINE US
- ✓ CHATOU AS
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ ELANCOURT OSC
- ✓ LIMAY ALJ
- ✓ LOUVECIENNES AS
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ MONTESSON US
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ NEAUPHLE PONT. RC 78
- ✓ PARIS ST GERMAIN FC
- ✓ SARTROUVILLE FC
- ✓ ST GERMAIN EN LAYE FC
- ✓ TRAPPES ES
- ✓ VELIZY ASC
- ✓ VERNEUIL ENTENTE
- ✓ YVELINES US
- ✓ VERSAILLES 78 FC
- ✓ CARRIERES GRESILLONS
- ✓ CLAYES S/BOIS USM
- ✓ PLAISIROIS FO

# COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du Lundi 24 Août 2020

## COMMISSION RESTREINTE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## CALENDRIER

Le calendrier général du football féminin de la saison 2020/2021 est disponible

Pour le consulter, [Cliquez ici](#)

## FILLOFOOT

Les engagements pour le plateau du 10 octobre sont ouverts.  
Date butoir le 6 septembre 2020.

## FOOT A 5

Les engagements pour les plateaux des 3 et 10 octobre sont ouverts.  
Date butoir le 6 septembre 2020.

## ENGAGEMENTS

Engagements 2020/2021 au 17 Août 2020.

Modification possible jusqu'au 6 septembre pour les Séniors F à 7 et les U18 F

Modification possible jusqu'au 13 septembre pour les U11 F, U13 F et U15 F.

## SENIORS F A 7

BEYNES FC  
BOUAFLE FLINS ENT  
CONFLANS FC  
ELANCOURT OSC  
GUERVILLE ARNOUVILLE AS  
GUYANCOURT ES  
HOUILLES AC  
ISSOU AS  
MAURECOURT FC  
MONTESSON US  
PECQ US  
PERRAY FOOT ES  
ROSNY/SEINE CSM  
SARTROUVILLE FC

VALLEE 78 FC  
VELIZY ASC  
VILLEPREUX FC  
VOISINS FC

## U18 F A 7

ACHERES CS  
CONFLANS FC  
ELANCOURT OSC  
FOURQUEUX OMS  
HOUDANAISE REGION FC  
HOUILLES AC  
MAGNY 78 FC  
PERRAY FOOT ES  
VERNEUIL/SEINE US

## U15 F A 7

ACHERES CS  
AUBERGENVILLE FC  
BAILLY NOISY SFC  
BUC AO  
CHESNAY 78 FC  
ELANCOURT OSC  
FOURQUEUX OMS  
GUERVILLE ARNOUVILLE AS  
GUYANCOURT ES  
HOUILLES AC  
MAGNY 78 FC  
RAMBOUILLET YVELINES FC 1  
RAMBOUILLET YVELINES FC 2  
ROSNY/SEINE CSM  
ST ARNOULT US  
VERNEUIL/SEINE US  
VILLEPREUX FC 1  
VILLEPREUX FC 2  
VIROFLAY USM  
VOISINS FC

## U13 F A 8

ACHERES CS  
BAILLY NOISY SFC  
CARRIERES /SEINE US  
CHESNAY 78 FC  
CONFLANS FC  
ELANCOURT OSC  
GUYANCOURT ES  
MAGNY 78 FC  
MANTOIS 78 FC  
MARLY LE ROI US  
MAUREPAS AS  
MONTIGNY LE BTX AS  
MUREAUX OFC  
PARIS SAINT GERMAIN FC  
PLAISIROIS FO  
POISSY AS  
RAMBOUILLET YVELINES FC  
VERSAILLES 78 FC  
VOISINS FC  
YVELINES US

## U11 F A 8

BAILLY NOISY SFC  
CARRIERES/SEINE US  
GUYANCOURT ES  
MANTOIS 78 FC  
MARLY LE ROI US  
MONTIGNY LE BTX AS  
PARIS SAINT GERMAIN FC  
PLAISIROIS FO  
POISSY AS  
VOISINS FC

## DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

### **502858 HOUILLES AC**

Demande de dérogation horaire pour faire jouer les rencontres U18 F à 12H30.

Pour cette catégorie, l'horaire officiel est 16H00 et l'horaire de dérogation 18H00. La Commission précise également que l'horaire de 12H30 pourrait pénaliser certaines jeunes filles qui sont scolarisées le samedi matin

**La Commission ne peut donc accéder à votre demande et vous propose pour cette catégorie de fixer l'horaire de 18H00 la même semaine que les rencontres Séniors F.**

**La Commission pourra néanmoins accorder l'horaire de 12H30 en cas d'accord du club adverse via Footclubs.**

## CONDOLÉANCES

C'est avec une profonde émotion que nous venons d'apprendre le décès de :

**Madame Jeanine LAMIET**

**Maman de Yvon LAMIET,**

**Décédée le 19 juillet 2020, dans la 88ème année  
Mme LAMET a contribué à la création de la section football  
du Rosny sur Seine CSM en 1959 et participait  
depuis cette date à toutes les activités du club**

**Médaille de Vermeil de la LPIFF en 2006**

**Médaille d'Or du District en 2007**

**Médaille d'Or de la DDJS en 2012**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON, le Comité de Direction du District, les Membres des Commissions, le Personnel Administratif, présentent à sa famille et ses proches leurs très sincères condoléances.